

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLOU

SEANCE DU MERCREDI 19 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf avril à 20 H 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe RETIF.

Présents : Mesdames et Messieurs RETIF Jean-Philippe - BOIREAU Christophe - SAINT-JEAN Stéphanie - HERVE Véronique - CUREAU Sabrina - MOURIN Stéphanie - MASSON Nicolas - DINAND Christophe - GUILLAUT Pascal - YVON Danielle (*pouvoir de C. BRECHAULT*) - BOUSSELIN Antoine.

Excusés : MM. BRECHAULT Christian (*pouvoir à D. YVON*) - ABGRALL Mélanie - LEBEAUPIN Christophe.

Absent : MM. OUVRARD Julie

Secrétaire de séance : MM. BOIREAU Christophe.

- PV du dernier conseil municipal adopté à l'unanimité.

❶ **SIEML**

M. Chalumeau est venu présenter le SIEML au Conseil Municipal. Il a répondu aux nombreuses questions des conseillers municipaux sur le fonctionnement de ce syndicat. Le Conseil décide de mettre en concurrence le Syndicat lors de nouveaux aménagements tel que l'implantation d'un coffret sur le terrain près du parking Chemin du Boulevard. Des mises aux normes sont à effectuer sur plusieurs armoires de commandes d'éclairage public de la commune pour un montant de 7729,07€ dont 5796,81 de fonds de concours à verser par la commune (10 pour et 2 abstentions sur 12 votants)

❷ **RAPPORT ACTIVITES 2022 DE LA CASVL**

Le conseil municipal valide à l'unanimité le rapport d'activité 2022 de la communauté d'Agglo de Saumur Val de Loire.

❸ **DISPOSITIF COMMERCE PLUS**

La politique de la CASVL est de favoriser le développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services du centre-bourg. Ce nouveau dispositif accompagne financièrement les projets de modernisation, de sécurisation ou de mise en accessibilité des locaux commerciaux menés par les entreprises. Le conseil valide à l'unanimité ce dispositif.

❹ **LOCAL TECHNIQUE**

M. le Maire fait le point sur les avancées concernant les indemnités du local technique suite à l'incendie. La commune attend les chiffres définitifs de remboursement avant de lancer le projet de reconstruction

❺ **ELECTIONS SENATORIALES**

M. le Maire informe le Conseil qu'une réunion de conseil obligatoire aura lieu le vendredi 9 juin pour élire les délégués du conseil municipal qui seront appelés à constituer le collège électoral sénatorial. Les élections sénatoriales auront lieu le 24 septembre.

❻ **JEUX FITNESS**

Les jeux fitness ont été commandés et seront livrés sous 6 semaines. Ils seront installés sur la partie enherbée entre le parking et l'école. De plus, une table de pique-nique sera installée sur le haut de cette parcelle.

❼ **QUESTIONS DIVERSES**

➤ **Projet eau et assainissement** : dans le cadre de sa programmation pluriannuelle d'investissement, la CASVL doit intégrer les projets des communes dans sa programmation pour les travaux en eau potable et assainissement. La commune n'a pas de projet dans l'immédiat.

- Fleurissement : le conseil décide à l'unanimité de limiter le fleurissement sur la commune avec un peu moins de plantation dans la perspective des possibles restriction d'eau dans les mois à venir. Des aménagements sont prévus Place de l'Ormeau et le long de l'école, coté garderie.
- Désherbage : le conseil décide à l'unanimité des conseillers municipaux d'avoir recours à un désherbage homologué dans les caniveaux et trottoirs du centre-bourg lors que cela sera nécessaire. Ce désherbant ne contient pas de glyphosate et respecte l'environnement.
- Remerciements les Resto du Cœur, l'ADMR et les Anciens Combattants ont remercié la municipalité pour la subvention.
- Journées du Patrimoine : l'église de Blou sera ouverte lors des journées du patrimoine des 16 et 17 septembre 2023.
- Boule d'Anjou : Jean-Philippe RETIF et Christophe BOIREAU joueront pour le challenge Boule d'Anjou dans le jeu en terre près du moulin à Longué.
- Barrière : suite à la demande du club des Amis de la Butte, la barrière sera ouverte à 14h05 au lieu de 14h15 pour permettre l'accès au club plus facilement et s'il y a la possibilité de réglage à la minute.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

**Le Maire,
Jean-Philippe RETIF**

**Le Secrétaire de séance,
Christophe BOIREAU**